

## **DES PRINCIPES, UNE METHODE**

**Doubs 2017 : faire du Doubs....**

**... une terre de solidarité au  
service de ses habitants**

## **DE « DOUBS 2010 » A « DOUBS 2017 »**

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on a dit.

Ce principe, nous l'avons mis en œuvre dès notre arrivée aux responsabilités en 2004 à travers « Doubs 2010 », porteur des valeurs de solidarité et d'humanité qui nous sont chères.

Jamais le Département ne s'était encore engagé dans une telle démarche de projet qui répondait à une double exigence :

- travailler en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires ;
- garantir le respect des engagements pris devant la population.

Aujourd'hui, et tous s'accordent à le dire, nos engagements ont été tenus et la feuille de route respectée.

Le Doubs s'est en effet modernisé, les services rendus à la population se sont fortement développés et une grande partie des retards structurels dont souffrait le département a été comblée. Doubs 2010 et ses 308 actions ont permis d'améliorer la vie quotidienne des habitants du Doubs, de dynamiser le tissu économique, de soutenir la présence des services publics en milieu rural ou bien encore d'accroître la solidarité envers les personnes handicapées et les personnes âgées.

Du projet « Doubs 2010 » au projet « Doubs 2017 », le Département s'est considérablement renforcé de nouvelles et importantes compétences pour devenir un espace démocratique de proximité indispensable au service de ses habitants.

Aujourd'hui, le Département représente le lien entre la tradition et l'avenir plus que jamais garant d'un aménagement du territoire durable. Il se doit d'être au cœur de la vie quotidienne de nos concitoyens. Face aux incertitudes actuelles pour les communes et leurs habitants, le Département doit incarner par son projet des années à venir un repère de stabilité en répondant légitimement, correctement, et souvent directement, aux attentes de tous.

Et ce, en dépit d'une réduction sans précédent des marges de manœuvre des collectivités locales.

## **DES RESPONSABILITES ACCRUES POUR DES RESSOURCES MOINDRES**

La crise économique et sociale déclenchée à l'automne 2008 par la dérégulation du système financier a tout particulièrement affecté les finances publiques. Du fait de leurs compétences sociales, les départements sont amenés « mécaniquement » à jouer un rôle d'« amortisseur » des graves difficultés rencontrées par nos concitoyens, induisant une hausse mécanique de leurs dépenses d'aide sociale. A l'opposé, la crise économique a affaibli leurs recettes, à l'instar des droits de mutation.

Dans ce contexte de crise d'une ampleur exceptionnelle, nous attendions de l'Etat qu'il redonne aux collectivités locales les moyens d'exercer pleinement leurs missions. Or, les décisions prises par l'Etat, dans le contexte d'endettement du Pays, ont accru les tensions sur les finances locales : multiples transferts de plus en plus mal financés (Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)) et compensés (Revenu Minimum d'Insertion (RMI) puis Revenu de Solidarité Active (RSA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), adjonction de routes nationales dans le réseau départemental, intégration des personnels techniques des collèges et de l'Equipement, réforme de la protection des majeurs...), minoration des dotations et plafonnement de la taxe professionnelle.

Bien évidemment, ces nouvelles responsabilités confiées par l'Etat, nous les avons assumées de façon pleine et entière, améliorant ainsi la réponse apportée aux besoins exprimés par la population.

Néanmoins, il convient de souligner qu'entre les différents transferts de compétences et les réformes nationales successives, la charge nette cumulée 2004-2009 s'élève pour notre département à 113 millions d'euros. La moitié seulement de cette charge nette a été couverte par l'augmentation de la fiscalité locale. L'autre partie a été « absorbée » par les efforts de gestion interne de la collectivité et par le dynamisme des droits de mutation jusqu'en 2008, ressource désormais tarie.

Dans cette période empreinte d'instabilité institutionnelle, économique, sociale et financière, nous aurions pu renoncer à toute perspective d'avenir, à toute ambition partagée. Nous aurions pu nous recroqueviller sur une gestion au fil de l'eau, au coup par coup. Nous aurions pu être attentistes, fatalistes et résignés.

## **LES SOLIDARITES AU CŒUR DE DOUBS 2017**

La démarche de projet nous invite au contraire à ne pas subir mais à réagir et à prévoir, à fixer le cap, à créer les conditions du « vivre ensemble », à tracer les chemins qui guideront notre action vers un avenir non pas subi mais partagé.

Pour reprendre les mots de Jean Jaurès, « le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ». Le projet Doubs 2017, qui prend le relais de Doubs 2010, s'inscrit dans cette volonté d'œuvrer pour un département harmonieux, attractif, dynamique et fraternel, en un mot plus solidaire. Son rythme de mise en œuvre s'adaptera aux capacités financières que pourra dégager notre Département, fortement tributaires de l'environnement institutionnel, économique et social.

Cette solidarité avec les hommes, - « le Conseil général du Doubs à vos côtés, à chaque étape de la vie », - et avec les territoires, - « le Conseil général du Doubs mobilisé et engagé pour renforcer l'attractivité du territoire » -, constitue l'ossature de ce projet.

La solidarité avec les hommes, c'est être partenaire et savoir répondre tout au long de leur vie, quelque soit leur âge, leur difficulté et/ou leur handicap.

Quatre enjeux l'irriguent :

- Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain,
- Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie,
- Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées,
- Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie.

La solidarité avec les territoires se décline autour de quatre enjeux :

- Dynamiser l'économie au service de l'emploi,
- Améliorer encore les infrastructures et contribuer à l'aménagement durable de nos territoires,
- Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique,
- Accompagner les projets des territoires.

Etre solidaire, c'est bien évidemment l'être avec les générations futures. C'est pourquoi Doubs 2017 s'inscrit dans un véritable projet de développement durable.

Parallèlement, cinq priorités transversales structureront l'ensemble de notre projet. L'insertion, le logement, la jeunesse, la culture et le sport sont en effet déterminants pour atteindre l'équité sociale et territoriale.

En cette période difficile, où le besoin de stabilité, de solidarité et de perspectives d'avenir s'exprime encore plus fortement, Doubs 2017 réaffirme ainsi l'identité du Département comme la collectivité pivot des solidarités sociales et territoriales.

Pour ce faire, deux grands principes guideront notre action : le maintien sur l'ensemble du territoire d'un service public départemental de qualité et efficace, ainsi que le souci de l'efficacité. Il nous faut en effet « faire mieux avec moins ». A cet égard, toutes nos politiques continueront à être menées dans un souci constant d'évaluation, partagé avec les usagers et nos partenaires. Chaque euro investi par la collectivité doit produire ses effets au service de notre territoire et de ses habitants.

## **UN PROJET PARTAGE, UN PARTENARIAT RENFORCE**

Comme Doubs 2010, ce projet Doubs 2017 est le résultat d'une concertation engagée avec l'ensemble des acteurs du département, qu'il s'agisse des élus locaux, des acteurs économiques et sociaux et bien évidemment de la population.

De février à juillet 2009, de nombreux temps de dialogue ont été organisés, dont neuf réunions thématiques avec les acteurs socioprofessionnels sur les thèmes « milieux aquatiques », « industrie, tertiaire, commerce et artisanat », « insertion », « infrastructures », « sport », « jeunesse », « agriculture », « forêt », « culture » et six rencontres publiques territoriales avec la population à Rougemont, Arc-et-Senans, au Russey, aux Longevilles-Mont d'Or, à Novillars et Montbéliard. En outre, des réunions thématiques spécifiques sur les solidarités sociales et sur le développement touristique ont été organisées. Enfin, un questionnaire a été adressé à la population, via Vu du Doubs et le site Internet du Conseil général.

Ce sont ainsi plus de 2 000 personnes qui, d'une façon ou d'une autre, se sont impliquées dans l'élaboration de Doubs 2017.

Cette méthode d'action fondée sur l'écoute et la concertation sera poursuivie, car la façon d'agir est tout aussi importante que l'action elle-même. Ainsi, Doubs 2017, renforcera le partenariat et la synergie entre les acteurs locaux. C'est une nécessité pour parvenir à une mutualisation des moyens, rationaliser les dépenses et éviter les concurrences stériles.

Doubs 2017 est tout sauf un catalogue de vagues promesses irréalisables. Il incarne toute la richesse de notre département dans le respect de sa diversité et de sa pluralité. Comme nous l'avons fait pour Doubs 2010, nous mettrons en œuvre, jour après jour, chacune des orientations inscrites dans ce qui constituera notre feuille de route, avec au cœur de notre action, la solidarité avec les hommes et les territoires. Développement harmonieux et équilibré de notre département, maillage des collèges, des équipements culturels, des établissements d'accueil pour les personnes âgées et les personnes handicapées, des modes de garde pour la petite enfance, des routes et des infrastructures, amélioration de la qualité de vie des habitants... telle est notre ambition, tels sont nos choix pour y parvenir.